CERTIFICAT

D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

SPÉCIALITÉ CUISINE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D337-1 à D337-25-1,

Vu l'arrêté du 17 mars 2016 modifié portant création de la spécialité cuisine du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance;

Le présent diplôme est délivré à M. BOUFAQOUS Adil

Né le 02 novembre 2005, à SAFI (MAROC)

Conformément au procès-verbal de l'examen établi le 07 juillet 2023 par le président du jury.

Fait à Toulouse, le 02 octobre 2023

Le recteur de l'académie de Toulouse Pour le ministre et par délégation

Signature du titulaire





Mostafa FOURAR

N° 20230204978692400002 Ce diplôme est classé niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles prévu par le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019.